EXPEDITION

S.C.P LPF & ASSOCIÉS
Louvion-Proust-Frère
Huissiers de Justice Associés
7, rue Saint Anastase
75003 PARIS

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

ET LE DEUX AVRIL 11h45 - 12h00

A la requête de :

LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 9 RUE DU CHEVALIER SAINT-GEORGES, dans le 8ème arrondissement de PARIS, représenté par son Syndic, la GERANCE DE PASSY, 64, rue du Ranelagh, 75016 PARIS, pour lequel domicile est élu au Cabinet de Maître Cécile LEMAISTRE-BONNEMAY, Avocat au Barreau de PARIS, 10, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS,

A l'encontre de :

FRANCE DOMAINE, Direction Générale des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône, domicilié 3, rue de la Charité à LYON, en sa qualité d'administrateur provisoire de la succession de Monsieur Henri GROSS, né le 7 novembre 1919 à PARIS 16ème arrondissement et décédé à ANNEMASSE en Haute-Savoie le 6 avril 1990.

Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal d'Instance de PARIS le 8 novembre 2018, signifié le 29 novembre 2018.

- Un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 24 janvier 2019, portant sur les biens suivants : dans un immeuble 9, rue du Chevalier Saint-Georges, 75008 PARIS, le lot n°53 au cinquième étage, une chambre n°8, chambre à gauche en sortant de l'ascenseur, première porte à droite dans le couloir et le lot n°71 une cave, la cave n°7.

FACE ANNEXE

Suivant les termes du jugement précédemment cité et le commandement valant saisie immobilière,

Je, Christine LOUVION, Huissier de Justice Associée de la SCP L-P-F & ASSOCIES, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, demeurant 7, rue Sainte-Anastase 75003, soussignée,

Me suis transportée ce jour, **MARDI DEUX AVRIL DEUX MILLE DIX-NEUF à 11 h 15,** dans un immeuble sis 9, rue du Chevalier Saint-Georges à PARIS 8ème arrondissement.

J'ai prévenu LES DOMAINES de mon passage par LRAR et lettre simple le 20 mars 2019. Je me suis également transportée sur place afin de connaître la localisation du bien et les conditions d'occupation des lots.

Le gardien rencontré m'a indiqué que le lot 53 était occupé par lui depuis de nombreuses années, il y stocke des affaires.
Toutefois, le lot n'est plus occupé par des personnes, étant dans un état déplorable.

Il est donc vide de toutes personnes.

Il m'a ouvert les lieux le 02 avril 2019 et m'a autorisé à procéder au présent Procès-Verbal de description, assistée de Monsieur Hervé PAILLARD, Mesureur et Monsieur Jean-Louis CHIEYRE, Diagnostiqueur ;

Ainsi, j'ai procédé aux constatations suivantes ;

La chambre de service, lot n°53, est éclairée par une fenêtre à deux battants, aux vitrages simples translucides intacts.

Les murs sont tapissés de toile de verre peinte qui présente de nombreuses traces de moisissures, du salpêtre, hors d'usage.

Le faux-plafond se compose de dalles de liège en mauvais état.

Cette pièce est aménagée d'un coin cuisine dans lequel se trouve un évier un bac inox, un petit plan de travail carrelé.
Présence d'un chauffe-eau de petite dimension.

FACSIMILE

La cabine de douche en préfabriqué comprend un receveur de douche en grès émaillé.

Il existe placards muraux.

Une moquette recouvre le sol, elle est en mauvais état.

Le tout est hors d'usage, en mauvais état, moisi.

Des éléments et un peu de mobilier sont entreposés par le gardien.

J'ai annexé au présent Procès-Verbal de constat quatorze photographies qui sont le reflet exact de mes constatations.

Telles sont mes constatations.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET REDIGE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

acte compris dans l'état déposé au Bureau de l'enregistrement 3e Huissiers pour le mois de Avril 2019

SCP LOUVION & ASSOCIÉS Louvion-Prouvost-Ferrari Huissiers de Justice 1 rue Ste Anastase - PARIS 3e

Christine LOUVION
Huissier de Justice Associé

FAC-SIMILE

SCP Iff & Associés
Louvion-Proust-Frère

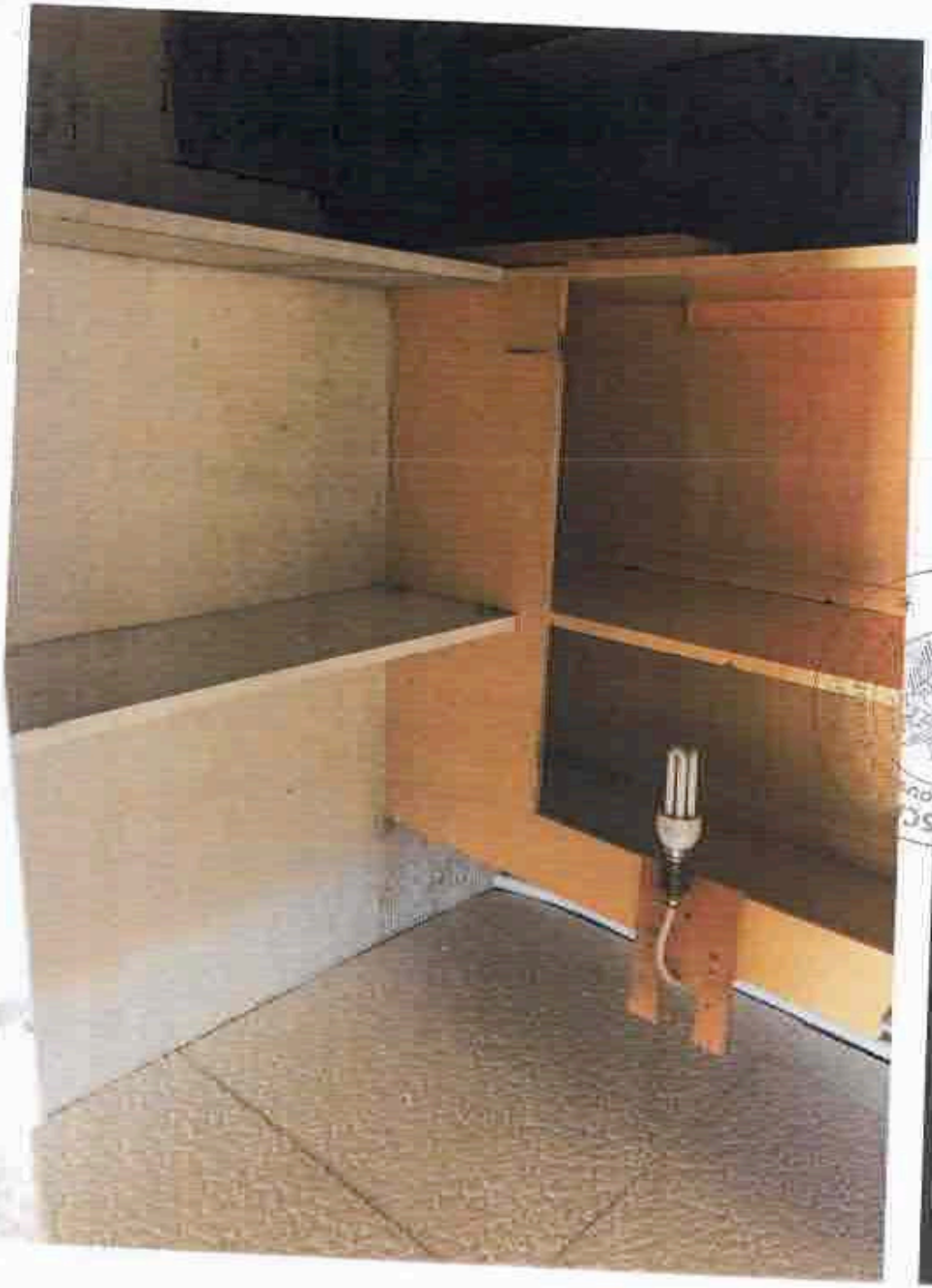

FACE ANNUITE